

Varades, le 27 mars 2018

## Travaux sur la Loire

# Lancement de la phase de concertation préalable à la réalisation des travaux pour reconquérir le lit du Fleuve

Afin de présenter les opérations et les projets d'aménagement en cours d'étude sur la Loire, une phase de concertation sous la maîtrise d'ouvrage de Voies Navigables de France va être lancée du 30 mars au 29 avril 2018. Maurice Perrion, vice-président de la Région des Pays de la Loire en charge des territoires et Laurent Gérault, conseiller régional délégué à l'environnement, présentaient cette démarche aux élus du territoire à Varades ce mardi 27 mars.

Tout au long du XXème siècle, la Loire estuarienne a été fortement modifiée pour répondre à des objectifs de navigation. Pour faciliter la remontée des bateaux, les aménagements de la Loire ont eu pour conséquence de renforcer la présence maritime et de dégrader le fonctionnement naturel du fleuve.

Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes est le fruit d'une réflexion menée depuis de nombreuses années pour répondre aux objectifs du Plan Loire Grandeur Nature.

L'État, l'agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Pays de la Loire, Voies navigables de France ainsi que le Groupement d'Intérêt Public Loire Estuaire, le Conservatoire des Espaces Naturels des Pays de la Loire et les partenaires intervenant sur le territoire, ont défini ensemble des principes d'interventions permettant de remédier au déséquilibre généré par l'enfoncement du lit tout au long du XXème siècle. Cette démarche a été menée en concertation avec les nombreux acteurs de la Loire.



Voies navigables de France assure la maîtrise d'ouvrage des interventions dans le lit mineur dont le but est de rétablir un fonctionnement plus équilibré de la Loire au bénéfice de l'environnement et en préservant les usages : réduction de la pente du fleuve, extension de son espace de mobilité, amélioration de la connexion avec les annexes hydrauliques et les bras secondaires.

**« La Loire est l'axe de la Région qui porte des enjeux forts de paysage, d'usages, de tourisme, d'agriculture et de biodiversité. La stratégie pour la Loire vise à améliorer le fonctionnement de la Loire et ses usages, dégradés par l'érosion du lit du fleuve. La concertation qui s'engage le 30 mars 2018 est une étape importante qui doit être l'occasion de partager les enjeux du projet. L'expression souhaitée du plus grand nombre pendant cette période permettra de l'enrichir avec les attentes et les avis du public. »** expliquent **Maurice Perrion et Laurent Gérault**. Cette concertation constituera ainsi une contribution, complémentaire des nombreuses études techniques réalisées et en cours. Pour que la concertation se déroule en toute transparence, Voies navigables de France a sollicité la Commission nationale du débat public pour qu'elle désigne une garante. Tiers indépendant, elle est chargée de veiller à la bonne information et à la participation du public. Elle donnera ensuite son avis sur le déroulement de cette concertation.

## Un programme de travaux ambitieux soutenu par la Région des Pays de la Loire.

Lors du budget supplémentaire voté en session du 22 et 23 juin 2017, la Région a réaffirmé sa volonté de disposer d'une politique ambitieuse de reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques à la fois :

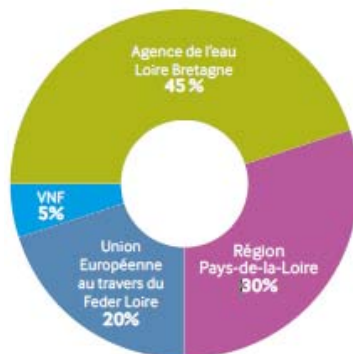
- en travaillant plus étroitement avec ces partenaires comme l'agence de l'eau Loire-Bretagne,
- en expérimentant avec le projet européen Life Intégré REVERS'EAU ;
- en facilitant la réalisation de la phase opérationnelle du programme de restauration de la Loire.

Afin de restaurer l'équilibre de la Loire, le programme d'aménagement est mis en œuvre sous la maîtrise d'ouvrage de Voies navigables de France (VNF), comprenant deux grands principes d'intervention :

- **remodelage des ouvrages de navigation** afin de redonner de l'espace de liberté à la Loire et de mieux connecter les annexes fluviales et bras secondaires au bras principal. Ce remodelage permet également la libération de sédiments de façon à ce qu'ils puissent être emportés par l'écoulement de la Loire et déposés en aval, notamment aux endroits où le lit de la Loire s'est trop creusé ;
- **création d'une zone de transition** en amont de Nantes pour réduire la pente de la ligne d'eau et favoriser le dépôt des sédiments en amont de l'aménagement et ainsi contribuer au rehaussement du niveau des fonds.

### Le financement

La première phase du programme de rééquilibrage du lit de la Loire est **estimée à 42 millions d'euros (études et travaux)** avec comme financeurs :



Trois secteurs sont concernés :

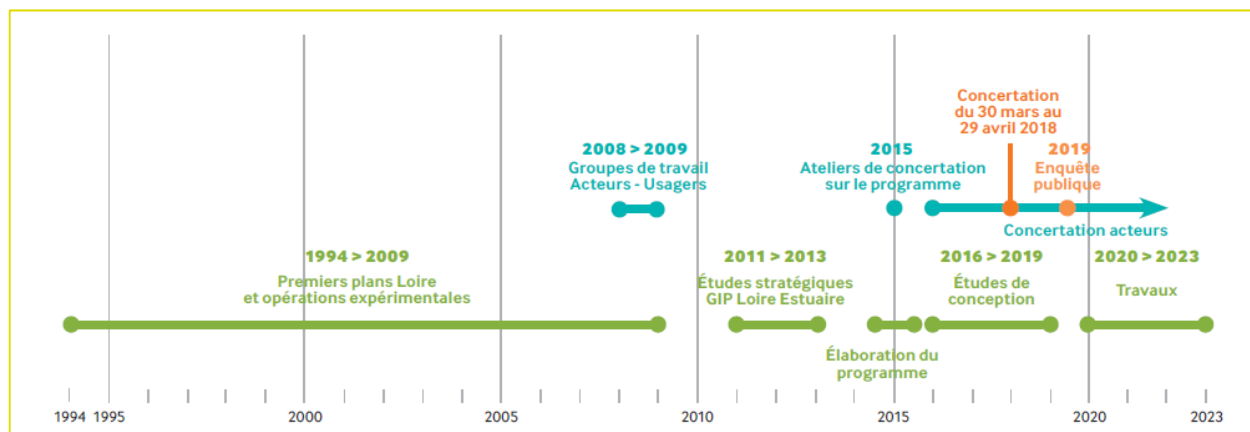
- Entre Montjean-sur-Loire et Ingrandes-Le Fresne sur Loire **A** ;
- Entre Anetz et Oudon **B** ;
- À Bellevue, entre Sainte-Luce-sur-Loire et Saint-Julien-de-Concelles **C**.

Le programme de rééquilibrage du lit de la Loire entre Les Ponts-de-Cé et Nantes fait partie du **Contrat pour la Loire et ses Annexes**, né de la volonté des acteurs de coordonner toutes les actions visant à améliorer le fonctionnement de la Loire et redonner une nouvelle dynamique à ses annexes (boires, bras secondaires, etc.).

### Les secteurs d'intervention



## Le calendrier du projet



## Une concertation sous l'égide d'un garant

Pour que la concertation se déroule entre les Ponts-de-Cé et Nantes du **30 mars au 29 avril 2018**, Voies navigables de France a sollicité la Commission nationale du débat public pour qu'elle désigne une garante. La concertation est ainsi menée sous l'égide d'Emmanuelle Albert avec l'appui d'Alain Radureau. Cette phase de dialogue va permettre à chacun de s'informer et de s'exprimer sur le projet.

## Les rendez-vous de la concertation

## 2 réunions d'information

- **LES PONTS-DE-CÉ** : **Mardi 3 avril 2018**, salle Nelson Mandela, 17 chemin de la Monnaie, à partir de 18h30
- **NANTES** : **Lundi 9 avril 2018**, la Manufacture des tabacs, 10 bis boulevard de Stalingrad, à partir de 18h30

## 4 réunions publiques par secteur

- **SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE** :
  - > **PRÉSENTATION-DÉBAT** : **Mardi 10 avril 2018**, salle Renée LOSQ, Place du Général de Gaulle, à partir de 19h30
  - > **SÉANCE ATELIER** : **Jeudi 19 avril 2018**, salle Félix TESSIER, 49 rue Olympe de Gouges, à partir de 19h30.  
*Inscriptions pour participer à cet atelier lors de la réunion du 10 avril sur le site Internet [www.contrat-loire-annexes.fr](http://www.contrat-loire-annexes.fr)*
- **INGRANDES-LE-FRESNE-SUR-LOIRE** : **PRÉSENTATION-DÉBAT-ATELIER** : **Jeudi 12 avril 2018**, salle Pierre ETOURNEAU, 4 rue de la Mairie, Le Fresne sur Loire, à partir de 18h30
- **ANCENIS** : **PRÉSENTATION-DÉBAT-ATELIER** : **Mardi 17 avril 2018**, salle Loire de l'Espace LANDRAIN, boulevard Kirkham, à partir de 18h30

## 1 réunion publique de clôture

- **ANCENIS** : **Mardi 24 avril 2018**, salle Loire de l'Espace LANDRAIN, boulevard Kirkham, à partir de 18h30

## Les moyens d'information

- Le site Internet [www.contrat-loire-annexes.fr](http://www.contrat-loire-annexes.fr) ;
- Une **exposition** lors des rendez-vous de la concertation et dans les mairies des communes ;
- Un **dossier de concertation** en consultation dans les mairies concernées par les interventions, lors des rendez-vous de la concertation et en téléchargement sur le site Internet ;
- Un **dépliant** à disposition dans les mairies et lieux de vie.

## Les acteurs du programme de rééquilibrage de la Loire

- **La Région des Pays de la Loire**, partenaire institutionnel et financier de la phase d'élaboration et de mise en œuvre
- **L'agence de l'eau Loire Bretagne**, partenaire technique et financier de la phase d'élaboration et de mise en œuvre
- **Voie Navigables de France**, gestionnaire du domaine public fluvial et maître d'ouvrage du programme de rééquilibrage de la Loire.
- **L'Etat**, financeur à travers ses opérateurs et responsable de l'instruction réglementaire
- **Le Conservatoire d'Espaces Naturels des Pays de la Loire et le GIP Loire Estuaire**, structures co animatrices du contrat

### CONTACT PRESSE

**Nadia Hamnache** : [nadia.hamnache@paysdelaloire.fr](mailto:nadia.hamnache@paysdelaloire.fr) / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

